



Ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 10 au 22 juillet 2014

Action institutionnelle

La campagne nationale mixité des métiers présente sur tous les écrans !

Depuis le 18 juillet, la campagne pour la mixité des métiers (synthèse du 9 juillet) est présente sur les écrans sous la forme d'un spot détonnant pour chasser les préjugés et faire progresser les mentalités : « Au travail, c'est le talent qui compte ». Initiée par la **Fondation Égalité-Mixité**, et soutenue par la ministre chargée des droits des femmes, cette campagne va se dérouler sur plusieurs mois, avec des déclinaisons sous forme d'affiches, de messages radios sur le web.

[Voir la campagne sur notre site](#)



Mixité des métiers : signature du premier plan sectoriel

Dans le cadre de l'année pour la mixité des métiers, Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche ont signé le 16 juillet le premier plan avec l'ensemble des fédérations professionnelles du secteur du transport. Cette année, et pour la première fois, la mixité des métiers devient une politique publique à part entière. Le gouvernement s'est ainsi fixé comme objectif de faire passer la part des métiers considérés comme mixtes (où au moins un des sexes est représenté à 40 %) de seulement 12 % à 30 % d'ici 2025. Depuis le mois de mars 2014, le ministère des Droits des femmes a pour cela lancé, en partenariat étroit avec les fédérations professionnelles, organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) et fondations d'entreprises, une série d'initiatives pour faire progresser la mixité dans dix secteurs stratégiques, déficitaires en la matière et porteurs d'emplois (lire également page 15).

[Retrouver l'information complète sur notre site](#)

Grande conférence sociale 2014, des avancées pour l'Égalité Femmes-Hommes

Dès la première Grande conférence sociale en juillet 2012, l'égalité entre les femmes et les hommes avait constitué un des thèmes centraux des discussions entre les partenaires sociaux et le gouvernement. De la même manière, en juin 2013, la feuille de route de la seconde Grande conférence sociale avait permis de poursuivre la dynamique tripartite pour l'égalité professionnelle. Plusieurs de ces engagements ont pu être concrétisés dans le cadre du projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et dans les actions conduites par la ministre chargée des droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM. La feuille de route de la 4^e Grande conférence sociale poursuit cette dynamique positive. Au programme : création d'un observatoire des rémunérations en lien avec les partenaires sociaux ; lutte contre les discriminations au moment de l'orientation et développement de la mixité des métiers ; lutte contre les discriminations au travail, etc.

[Retrouver les détails de la feuille de route sur notre site](#)

De Valenciennes à Perpignan : des observatoires contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre du 4^e plan de lutte contre les violences faites aux femmes, la ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Najat VALLAUD-BELKACEM a confié à l'observatoire national des violences faites aux femmes (Mission interministérielle pour la



protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains - MIPROF) la mission de soutenir le développement d'un réseau d'observatoires territoriaux des violences envers les femmes. Créés à l'initiative des acteurs locaux, ces observatoires visent à renforcer la connaissance quantitative et qualitative sur les violences faites aux femmes, à identifier des outils existants, à mettre en réseau les acteurs (chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, préfecture, police, justice, collectivités, santé, associations...) et à alimenter l'observatoire national des violences envers les femmes des données collectées et des bonnes pratiques identifiées sur les territoires.

[Retrouver l'article complet sur notre site](#)

Programmes de prévention des conduites addictives concernant les femmes

La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), ex MILDT, a lancé un appel à candidatures national pour sélectionner des programmes de prévention des conduites addictives concernant prioritairement les jeunes, les femmes et les populations précaires (clôturé le 18 juillet).

[Pour en savoir plus sur le site de la MILDELCA](#)

Collectivités territoriales et petite enfance

Bien qu'aucune collectivité territoriale n'ait de compétence explicite dans le domaine de la petite enfance, le département et le bloc communal contribuent de façon significative à l'application de la politique définie par l'État, particulièrement en matière de mode de garde. Un rapport d'information de Patricia SCHILLINGER, fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales du Sénat, souligne la qualité du modèle français d'accueil des jeunes enfants, qui permet à la moitié des moins de trois ans, qui sont au total plus de 2,5 millions, d'être gardés en dehors de la sphère familiale. Le rapport propose plusieurs éléments qui pourraient concourir à l'améliorer et apporte aux acteurs locaux une clarification des responsabilités, notamment financières. « Un rapport plaide pour associer les élus locaux à la politique d'accueil de la petite enfance », soulignent les **Actualités sociales hebdomadaires** (ASH) du 21 juillet.

[Retrouver le rapport sur le site du Sénat](#)

Proposition de loi relative à la lutte contre le système prostitutionnel

Après cinq mois de travaux, près de cinquante auditions et deux déplacements, la commission spéciale sénatoriale chargée d'examiner la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la lutte contre le système prostitutionnel, s'est réunie, mardi 8 juillet 2014, sous la présidence de Jean-Pierre GODEFROY, afin d'examiner le rapport de Mme Michelle MEUNIER et les amendements au texte.



améliore l'accompagnement des personnes prostituées et se prononce contre la pénalisation des clients », souligne le Sénat dans un

[communiqué diffusé le 9 juillet](#). Le rapport de Michelle MEUNIER (photo), fait au nom de la commission spéciale, a été mis en ligne sur le site du Sénat. Dans un communiqué diffusé le 9 juillet, le **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh) appelle le Gouvernement et le Sénat « à inscrire au plus vite cette proposition de loi à l'ordre du jour de la chambre haute pour un examen en séance ». Le Haut Conseil salue « cette nouvelle étape dans la lutte contre la prostitution, après le travail important et un vote largement majoritaire et

transpartisan de l'Assemblée Nationale en décembre 2013 », et constate que « les positions évoluent significativement ». « Suite à la suppression d'un des piliers indispensables du texte, celui visant la responsabilisation des clients », le Conseil invite les parlementaires à poursuivre le travail « afin de redonner à ce texte progressiste son équilibre et sa cohérence ». « C'est notamment une question d'efficacité dans la lutte contre les réseaux de prostitution », souligne le HCEfh (lire également page 14).

[Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat](#)



Les acteurs parisiens mobilisés autour du 4^e plan de lutte contre les violences

Le vendredi 20 juin, sous la présidence de Bertrand MUNCH, préfet secrétaire général de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, s'est tenue la commission départementale d'action contre les violences faites aux femmes afin de mobiliser les acteurs parisiens en vue de la déclinaison du 4^e plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. A Paris, cinq sous-commissions thématiques se réunissent régulièrement :

« Prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles et procédures policières », pilotée par la Police Judiciaire ; « Suivi des plaintes et procédure judiciaire », pilotée par le Parquet, « Prévention et lutte contre les comportements sexistes en milieu scolaire, mariages forcés et mutilations sexuelles », pilotée par l'Académie de Paris ; « Accueil, hébergement et logement des femmes victimes de violences », pilotée par la DRIHL, et « Lutte contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes au travail », pilotée par la **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité**. Cette journée fut l'occasion d'évoquer différentes pistes d'action, notamment la perspective de la signature d'une convention entre le Parquet et la Ligue française de Santé Mentale sur les stages de responsabilisation des auteurs de violences conjugales, ainsi que leur orientation aux consultations que la Ligue propose. Il fut aussi question de la poursuite de la formation des policiers à l'audition et l'accueil des femmes victimes de violences sexuelles, ainsi que la mise en place d'un plan de formation des agents de la DDCS par la Mission départementale aux droits des femmes de Paris. La réunion s'est clôturée par la signature de la convention relative à l'hébergement des femmes victimes de violences, en particulier conjugales.



Première Université de l'égalité en Martinique



L'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) de la Martinique, Sciences Po Paris - PRESAGE, l'Université Antilles Guyane (UAG) et la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE) ont organisé du 3 au 9 juillet [la première édition de l'Université de l'égalité](#). Cette université a abordé la question de l'égalité autour de deux thèmes : « Famille, éducation, travail et pouvoir » et « les hommes acteurs de l'égalité ». Les regards croisés des chercheur-e-s de Sciences Po - PRESAGE et de l'UAG ont révélé à la fois les points communs et la prégnance des particularités de la Martinique. L'apport de cette université était également de confronter les points de vue des acteurs de terrain et des chercheur-e-s.

Ceci devrait permettre de définir à l'avenir des pistes d'actions plus pertinentes au regard du contexte local. [Dans son message d'ouverture](#), Najat VALLAUD-BELKACEM a salué cette initiative destinée à dresser l'état des lieux de la connaissance et de la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour ensuite définir une politique intégrée de l'égalité en Martinique.

Journée départementale de lutte contre les violences faites aux femmes en Côte d'Or

La **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de la Direction départementale de la cohésion sociale de la Côte d'Or a choisi, pour lancer le 4^e plan de lutte contre les violences faites aux femmes, d'organiser une journée avec tous les partenaires du département. Le 26 juin, quatre tables rondes ont permis d'aborder les thèmes du soin, de la justice, du travail social et de l'hébergement/logement, tout en faisant un lien constant avec la politique nationale dans ce domaine grâce à la présence d'Ernestine RONAI de la **Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains** (MIPROF).



Cette journée a réuni 200 professionnel-les et a permis des échanges entre professionnels de la justice, du soin - avec une importante délégation de sage-femme - et des travailleurs sociaux. Toutes les violences faites aux femmes ont été abordées (violences conjugales, viols, prostitution, mutilations sexuelles féminines...). Cette journée correspondait à une forte demande des professionnel-les de la Côte d'Or pour mieux connaître les interventions des uns et des autres dans le domaine des violences faites aux femmes et renforcer le réseau local. Un guide ressource a été élaboré en appui à cette manifestation, il sera prochainement en ligne sur le site de la Préfecture de Côte d'Or à la page DDCS21 (photos © Bernard Fliniaux).

« 62 Elles » à l'assaut de Fort Olhain dans le Pas-de-Calais !



Pour sa 5^e édition, la journée festive de « 62 Elles » a investi un château médiéval du Pas-de-Calais à la manière d'un jeu très médiatisé. Plus de cent participantes ont relevé une douzaine de défis pour leur plus grand amusement. Pour mémoire l'opération « 62 Elles », pilotée par la **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, est une initiative de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Pas-de-Calais. Elle permet aux femmes des sept CHRS féminins du département et aux femmes des quartiers prioritaires de pratiquer une activité physique et sportive tout au long de l'année. Outil d'inclusion sociale, cette opération est le support d'une reconstruction personnelle et collective de ces femmes. Chaque année, une journée ludique réunit l'ensemble des participantes. Cette année, la marraine n'était autre que Séverine FOULON, onze fois championne de France du 800 mètres.

Retraites des fonctionnaires : l'Europe critique la France

La **Cour de justice de l'Union européenne** estime que « la réglementation française relative à certains avantages accordés aux fonctionnaires en matière de retraite introduit une discrimination indirecte fondée sur le sexe », et elle le fait savoir dans un communiqué de presse diffusé le 17 juillet. Selon l'arrêt rendu le même jour par la Cour de justice, « *les avantages en matière de retraite accordés en France aux fonctionnaires parents d'au moins trois enfants créent une discrimination indirecte favorable aux femmes* », ce qui « *ne semble pas justifié* », selon la Cour.

[Retrouver le communiqué de presse de la Cour européenne de justice](#)

Emma Watson devient ambassadrice de bonne volonté d'ONU Femmes

Surtout connue pour son rôle d'Hermione Granger dans la série de films Harry Potter, Emma WATSON, la grande actrice, humanitaire et nouvelle diplômée de Brown University, célèbre institution de la Ivy League, concentrera ses efforts en tant qu'ambassadrice de bonne volonté d'**ONU Femmes** sur l'autonomisation des jeunes femmes et participera activement à la campagne « HeForShe » d'ONU Femmes pour la promotion de l'égalité des sexes.

[Pour en savoir plus sur le site d'ONU femmes](#)



Egalité, non discrimination, féminisme

Les droits de l'enfant à partir de l'approche de genre



Le « Guide pour la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant à partir de l'approche de genre » (synthèse du 28 mai) publié par **Adéquations** est disponible. Ce guide a pour vocation de mettre en évidence que l'éducation non sexiste, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'éradication des violences fondées sur le genre sont des conditions incontournables à l'exercice des droits de l'enfant. Outil de réflexion, de formation et de plaidoyer, il invite à établir des diagnostics sexués pour vingt-sept des articles de la Convention, de sorte que les actions et politiques visant la protection et l'amélioration des conditions de vie des enfants profitent bien à toutes et à tous, filles comme garçons.

[Retrouver le guide sur le site d'Adéquations](#)

Première journée mondiale des femmes sans voile

La **Ligue du droit international des femmes (LDIF)** a décidé d'apporter son soutien à l'action des Femmes sans voile d'Aubervilliers. Selon la LDIF, ces femmes sont « *vraiment surprenantes de naturel et de courage* ». L'association voit bien sûr dans le nom de ce collectif « *tout un programme !* ». Et de citer leur appel : « *Femmes sans voile, françaises et fières de leur origine maghrébine, nous sommes exaspérées d'être importunées sans cesse par des extrémistes religieux au sujet de notre tenue vestimentaire. Elle serait non conforme à leur interprétation du Coran qui rendrait sacré le port du voile qu'ils voudraient nous imposer* »... L'association a repris le 10 juillet la **journée mondiale des femmes sans voile**. Une initiative venue du Québec.



[Retrouver l'information et l'appel sur le site de la LDIF](#)

Université d'été de l'Assemblée des femmes



« Femmes debout : elles pensent, elles bougent, elles créent et se moquent des idées reçues ! ». Fidèle à La Rochelle et à la Région Poitou-Charentes qui l'accueillent une nouvelle fois, l'Université d'été de l'Assemblée des femmes - 2014 se tiendra les **mercredi 27 et jeudi 28 août** prochains, sur le thème de la victoire des femmes sur les préjugés, les stéréotypes, les clichés sexistes, les violences et autres freins trop connus de leur épanouissement. Ce moment de formation et d'échanges est ouvert, dans la tradition et les valeurs de ces Universités d'été, à toutes les femmes et tous les hommes de progrès.

[Retrouver les informations sur le site de l'Assemblée des femmes](#)

Assises de l'IEC 2014 « Offensives pour l'égalité »

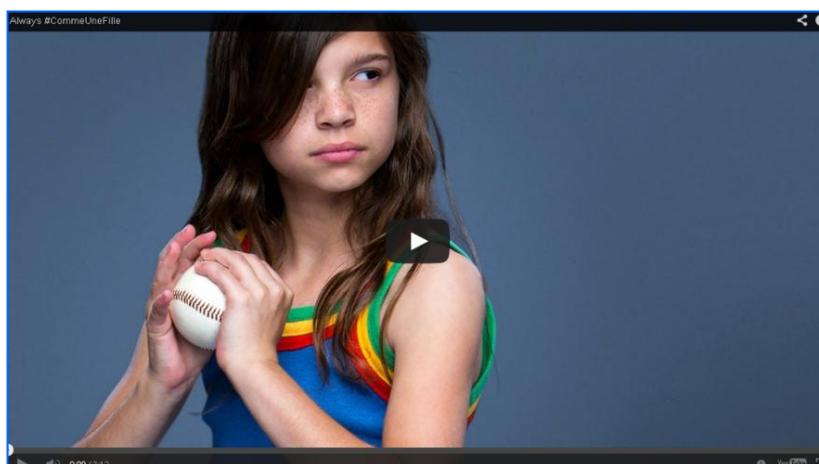
« Comment les associations féministes et le monde universitaire se sont-ils mobilisés pour répondre à la désinformation sur le concept de genre et sur la pédagogie de l'égalité ? Quels sont les enjeux tant politiques qu'universitaires et scientifiques de ces initiatives ? La confrontation d'expériences devra permettre d'affûter des stratégies offensives ». L'Institut Émilie du Châtelet (IEC) et la Région Ile-de-France préparent les assises de l'IEC 2014 organisées cette année sur le thème « Offensives pour l'égalité », notamment en faveur des études de genre, particulièrement attaquées depuis 2011, **les lundis 6 et 13 octobre** à l'Université Paris Diderot à Paris.

[Pour en savoir plus sur le site de l'IEC](#)



Courir, frapper, lancer... comme une fille !

Une fidèle lectrice nous remercie d'avoir dénoncé la pub **Eden Park** (synthèse du 9 juillet), mais nous propose de distribuer également des bons points à chaque fois que l'on met un carton rouge à une pub, « pour montrer que c'est possible de faire autrement et que les choses avancent ». Et de nous suggérer de signaler le film lancé aux Etats-Unis par la marque de serviette **Always**. La campagne, qui ne nous avait pas échappé ;-) a été signalé sous le titre « La publicité a-t-elle enfin compris quelque chose au féminisme ? » par le site **Slate.fr** et largement reprise sur les réseaux sociaux. A la manière d'un casting, la vidéo consiste à faire expliquer par des filles et des garçons ce que signifie l'expression « *comme une fille* » et de montrer que cela confine à l'insulte (pour les adultes), que les petites filles ont d'abord confiance en elles puis qu'à l'adolescence (période des règles, évidemment), tout change. Always veut donc « changer cela » et y réussit fort bien...



Trois études du CSA sur les stéréotypes à la télévision

Le **Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA) a mis en ligne trois études sur les stéréotypes qui peuvent être véhiculés dans les séries de fiction, les émissions de divertissement et d'animation. Le projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes entend confier au CSA la mission de veiller à l'image des femmes dans les programmes audiovisuels, notamment en luttant contre les stéréotypes sexistes qui peuvent y apparaître. Pour mener à bien cette mission, indique le CSA, il a souhaité, dans un premier temps, procéder à une étude objective des éventuels stéréotypes véhiculés dans certains programmes audiovisuels.

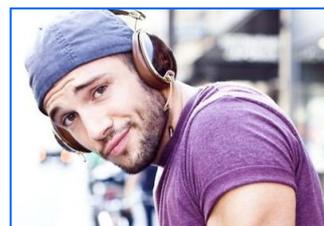
[Retrouver les trois études sur le site du CSA](#)

Les antis-genre ne lâchent pas l'affaire...



Encore quelques retombées à signaler sur les débats autour des ABCD de l'égalité (synthèse du 9 juillet) : en effet **Le Figaro Magazine** ne relâche pas la pression. Le 4 juillet, c'est Eric ZEMMOUR (photo) qui s'y colle et signe ses « Insolences » de la semaine : « *Une théorie d'un très mauvais genre* ». Le chroniqueur controversé est un habitué des attaques - souvent extrêmement violentes - contre le féminisme (citons ces derniers mois quelques articles que nous avons gardé sous

le coude : « *De quoi Dufлот est-elle le nom ?* », **Le Figaro Magazine** du 4 octobre 2013, « *Mélancolie féministe* », **Le Figaro** du 16 janvier, « *Une France rêvée qui n'existe plus* », **Le Figaro** du 10 mai, « *La révolution sexuelle n'a rien changé* », **Le Figaro** du 12 juin). Dans **Le Figaro Magazine** du 4 juillet, Eric ZEMMOUR ironise, dénonce, invective, mais surtout prévient le lectorat de l'hebdomadaire et menace : « *les lobbys féministes et gays ont conservé leurs positions de pouvoir au sein des machines partisans et administratives. Ils reprendront dès que possible leur travail de sape, de « déconstruction ». Leurs habituels rideaux de fumée égalitaristes et victimaires sont intacts. Ils n'abandonneront jamais. Leurs adversaires savent ce qu'il leur reste à faire* ». La semaine suivante Guillaume ROQUETTE, le directeur de la rédaction du **Figaro Magazine**, titre son éditorial : « *Le Nouveau genre* » et attaque, lui, les études du **Conseil supérieur de l'audiovisuel** (voir ci-dessus) qualifiées d'« *élucubrations risibles* ». Et de dénoncer « *la traque quasi névrotique de tout ce qui peut différencier les femmes des hommes* ». On signale ici le réjouissant clin d'œil de **Challenge** du 3 juillet. Sous le titre « *A bas la théorie du genre* », l'hebdomadaire économique se penche sur « *la couleur « féminine » par excellence (qui) souffle un vent doux et frais sur le vestiaire estival* » : le rose. Richement illustré l'article présente les dernières tendances de la mode (photo, voir synthèse du 2 septembre 2013) : « *Messieurs, soyez des hommes, osez rosir* », lance **Challenge** à ses lecteurs...



« Un déclin très masculin »

Le Monde du 22 juin dernier a publié une tribune de Valérie CHAROLLES, philosophe et magistrate à la Cour des comptes, titrée « *Un déclin très masculin* ». La philosophe se demande si « *l'idée répandue parmi les essayistes (tous des hommes, comme exemple Alain FINKIELKRAUT - synthèses des 31 octobre 2013 et 12 mai 2014) d'une irrémédiable décadence de la France ne traduisait que l'affaiblissement de la domination des hommes face à l'émancipation féminine* ». « *Tous les hommes ne pensent évidemment pas en termes de déclin et de perte de pouvoir. Point n'est besoin de céder à la haine des hommes, la misandrie, au désamour du « premier sexe », décrié par Elisabeth Badinter, pour faire le constat que la « déclinologie » est une activité masculine, et plus précisément de la gent masculine occidentale* », explique Valérie CHAROLLES.

[Lire la tribune sur le site du Monde](#)

Quelques nouvelles des Femen...



A l'exception de la polémique sur le timbre Marianne de la Poste (synthèse du 21 février) nous n'avons pas évoqué les Femen cette année dans ces pages (en 2013, voir principalement synthèses des 7, 29 mars, 8 et 15 avril, 6 et 13 mai, 10 juin, 1^{er} et 25 juillet, 26 août et 16 septembre). On ne reviendra pas sur la bonne vingtaine d'articles mis de côté de janvier à juin 2014 sur les déboires judiciaires, les tensions internes au mouvement ou les problèmes de locaux de la branche française. L'actualité récente des Femen se résume à l'expulsion de leur nouveau quartier général à Clichy, au procès suite à l'action à Notre-Dame et aux déclarations d'Amina qui affirme avoir été agressée par des islamistes (encore une vingtaine d'articles dans la presse de juillet pour ces trois sujets). Signalons que **Les eFFRONTé-e-s**, qui ont opéré un rapprochement remarqué avec les féministes aux seins nus, condamnent « *le délit de blasphème, en France, en 2014 !* », dans un communiqué du 10 juillet. Pour être complet, signalons encore une salve d'articles sur la publication en début d'année du portrait d'Inna SHEVCHENKO, une des fondatrices du mouvement, signé par Caroline FOUREST chez **Grasset** : « *le corps des femmes est au centre des dominations* », titrait par exemple **Le Soir** de Bruxelles sur une double page le 8 mars dernier. Enfin, on reviendra sur le parallèle effectué par **Le Nouvel Observateur** entre les Femen et les Suffragettes (« *les Femen en jupe longue* », 19 décembre 2013), pionnières du combat féministe, qui « *multiplient provocations et actes de vandalisme* » ou « *refusent de payer l'impôt* ». Une photo d'un policier saisissant une Suffragette fait inmanquablement penser aux actions des Femen un siècle plus tard.

Egalité dans la vie professionnelle

La mise en place de la PAJE a eu des effets modestes sur l'activité féminine, estime l'INSEE

L'**Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)** a cherché à déterminer dans quelle mesure les aides financières à la garde des enfants favorisaient l'activité féminine en prenant comme exemple la création de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). La présence de jeunes enfants a un effet important sur l'activité féminine. Les mères conservent très majoritairement une activité professionnelle après la naissance de leur premier enfant, mais les arrêts d'activité sont plus fréquents après le deuxième et surtout le troisième enfant. Ces arrêts d'activité peuvent refléter des choix personnels mais aussi des contraintes liées à la disponibilité et au coût des modes de garde.



[Retrouver le dossier sur le site de l'INSEE](#)

Les gagnants de la 3^e édition des Trophées APEC de l'Egalité Femme-Homme !

Femer, Orange, Bull, Convers, Skyconseil, Alter Egau, Oxalis, Femmes & Sciences et CEA sont les gagnants de la troisième édition des Trophées APEC de l'Egalité Femme-Homme (synthèses des 8 et 15 avril 2013). Les lauréats ont su se distinguer et remporter l'adhésion des membres du jury, mais l'APEC souligne la qualité de l'ensemble des dossiers déposés. Tous les participants ont su relever le défi et montrer leur mobilisation en faveur de l'égalité professionnelle autour de thèmes variés : mentoring ; gestion des temps ; rallye ; théâtre... Le tout dans l'inventivité et la créativité. Les Trophées APEC sont placés sous le haut patronage de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Des contrats à temps partiel de 24 heures par semaine minimum à compter du 1^{er} juillet



Dans un communiqué du 1^{er} juillet, Catherine COUTELLE (photo) signale l'entrée en vigueur de l'obligation légale de temps minimal de 24 heures hebdomadaires pour les contrats à temps partiel, mesure qu'elle a soutenue en tant que présidente de la **Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale**. Selon elle, il s'agit d'une « *étape encourageante pour les femmes* ». En effet, « *les femmes seront les principales bénéficiaires de l'entrée en vigueur aujourd'hui 1^{er} juillet de cette obligation légale de temps de travail minimale. Loin de la considérer comme une victoire définitive, cette étape doit nous encourager à continuer à nous battre pour réaliser l'égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes* ».

La reprise de l'intensification du travail chez les salariés pèse sur les femmes

La **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)** consacre le n° 49 de juillet 2014 de **DARES Analyses** aux conditions de travail que se détériorent. Selon la DARES « *le rythme de travail est de plus en plus contraint, particulièrement dans la fonction publique* ». « *De plus en plus de femmes disent devoir toujours ou souvent se dépêcher et devoir fréquemment interrompre une tâche pour en accomplir une autre* », note l'analyse. « *Au regard de l'autonomie, elles continuent à disposer de marges de manœuvre inférieures à celles des hommes* ».



[Retrouver le numéro sur le site de ministère du travail](#)

Haute administration centrale : combien de directrices ?

Acteurs publics innove en mettant à profit sa connaissance de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux pour livrer le 9 juillet « *le premier classement des grands patrons de l'administration* ». Selon des critères objectifs (effectifs, poids du ministère, influence, parcours, potentiel) et moins objectifs, le mensuel constate ainsi que la haute administration centrale est loin de la parité puisque seulement 21 femmes classées parmi les 100 premiers (4 parmi les 20 premiers).

Côtes d'Armor, premier département à recevoir le label égalité professionnelle

Le 27 juin 2014, le **Département des Côtes d'Armor** a obtenu le label « *Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes* », délivré par l'organisme de certification **Afnor**. Le Conseil général du département se réjouit dans un communiqué du 3 juillet. « *Il s'agit du premier Département à obtenir une certification dans ce domaine, et de la quatrième collectivité tout statut confondu* », précise le CG 22 qui souligne que « *cette récompense témoigne bel et bien du dynamisme, de la capacité d'initiatives et de la modernité d'un Département qui œuvre au quotidien pour construire une collectivité exemplaire, forte de ses valeurs* ». Un département à suivre...



« Garage bande de filles »

« *Des mécaniciennes pour vous réceptionner, une manucure pour attendre le temps de la révision... Only Girls, dans le Val-d'Oise, veut attirer les femmes* », **Libération** du 1^{er} juillet publiait un reportage sur cette initiative, soulignant, avec Sylvie GASSMAN d'IPSOS que « *quand le marketing de genre sera trop poussé et qu'il sera basé sur des caricatures et des clichés, le marché le rejettera de lui-même* ».

[Retrouver l'article sur le site de Libération](#)

La poupée Barbie devient « patronne »



« *Barbie entrepreneure vous en rêviez ?* », questionne **Le Parisien** du 20 juin. « *Mattel l'a fait* ». Selon le quotidien, Barbie, la poupée cinquantenaire ajoute une corde à son arc. « *Après avoir été hôtesse de l'air ou cosmonaute, et pratiqué au total non loin de 150 professions, elle devient chef d'entreprise. La célèbre blonde aura donc son propre smartphone, sa tablette et son profil sur le réseau social LinkedIn* ». « *Bon, on ne se refait pas, elle est habillée en rose* », commente la lectrice qui nous envoie l'information.

Quatre médailles, trois femmes, un homme

« *Cette année, la médaille de l'innovation du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) sera décernée à la chimiste Claude GRISON, l'ingénieure Valentina LAZAROVA, la biologiste Barbara DEMENEIX (photo) et le physico-chimiste Didier ROUX. Qui parlait d'un divorce entre les sciences et les femmes ?* », se réjouissait **L'Humanité** du 5 juin dernier. Le quotidien donnait alors la parole aux lauréates et au lauréat.



[Retrouver l'information sur le site du CNRS](#)

L'Eglise anglicane d'Angleterre a finalement approuvé celle de femmes évêques

C'est un peu « la nouvelle qu'on attendait » (synthèses des 13 février 2008, 13, 22 juillet 2010, 7 février, 22 avril 2011, 20 mars, 15 mai, 23 novembre 2012, 25 juillet, 27 novembre 2013 et 21 février 2014)... Vingt ans après l'ordination des premières femmes prêtres, l'Eglise anglicane d'Angleterre a finalement approuvé celle de femmes évêques. Cette décision historique a été votée par 152 voix pour, 12 contre, et 5 abstentions par l'assemblée nationale de l'Eglise anglicane appelée « synode général ». Ce synode a également approuvé l'amendement de la législation interne de l'Eglise qui, dans ses textes, ne fera plus de distinction entre ses membres hommes et femmes. Cette réforme décisive met fin à des siècles de tradition. L'information est traitée dans tous les journaux. (Sur notre photo, l'évêque de Gloucester Michael PERHAM serre dans ses bras deux femmes du clergé anglican après la session du synode).



Femmes palestiniennes : la longue marche vers l'égalité économique



« *Comment faire, quand on est soumis à l'occupation la plus brutale, pour ne pas réduire la lutte en faveur de l'égalité femmes-hommes à un « front secondaire » ? Comment ne pas oublier, lorsqu'on veut faire front contre l'ennemi commun - l'occupant - que l'on compte en ses propres rangs les pires oppresseurs des femmes ?* ». Un peu avant le déclenchement d'un nouveau conflit israélo-palestinien, **50/50** s'est rendu en Palestine rencontrer des militantes « *qui mènent trois combats de front : celui pour se libérer de la colonisation israélienne ; celui pour faire reconnaître leurs droits de travailleuses ; celui pour desserrer le joug du patriarcat et de la domination masculine* ».

[Retrouver le dossier sur le site 50/50](#)

Parité et vie politique

« L'écart entre les femmes et la vie politique s'agrandit ».

Le Monde du 11 juillet signale une étude de **Harris Interactive** pour la société de conseil et de communication **Balises**, réalisée en ligne le 25 mai selon la méthode des quotas, sur 6 040 personnes âgées de plus de 18 ans. Selon le quotidien, « cette étude met à mal plusieurs analyses tirées des municipales et des européennes ». Le journal souligne que « l'écart entre les femmes et la vie politique s'agrandit ». « Les femmes se sont plus massivement abstenues lors de la séquence électorale de 2014. Les deux tiers d'entre elles ne se sont pas rendues aux urnes le 25 mai contre la moitié des hommes », indique l'étude. La proportion des femmes abstentionnistes est très forte chez les moins de 35 ans (80 %) et dans les catégories populaires (75 %). « Elles sont plus nombreuses à se sentir proches d'aucun parti et à ne s'identifier ni de droite ni de gauche ». Selon Denis PINGAUD, président de **Balises**, « il y a un sujet réellement préoccupant du rapport des femmes à la politique aujourd'hui ».



La parité pour ne pas aggraver la dette de l'UMP

Le respect de la parité lors des élections législatives de 2017 est une « source d'économies » potentielle pour l'UMP, a déclaré le 16 juillet le secrétaire général intérimaire du parti, Luc CHATEL, rappelant que l'UMP payait actuellement 4 millions d'euros d'amende pour non-respect de la parité lors des élections législatives. Et cette somme, si la composition de son groupe à l'**Assemblée nationale** devait rester en l'état, pourrait être portée à 8 millions d'euros en 2017 en raison d'une modification législative. De quoi réfléchir à la parité !

« Les meilleures ennemies »

Sous le titre « *Les meilleures ennemies* », **M le magazine du Monde** dresse un portrait croisé d'Anne BEY et Marlène PEYRUTIE. « Longtemps elles se sont regardées de travers. L'une est alors candidate de l'UMP dans le bassin d'Arcachon, l'autre émerge au PS », raconte l'hebdomadaire. « Une défaite et une maladie plus tard, Anne BEY et Marlène PEYRUTIE ont uni leurs forces. Ensemble elles se battent contre le cancer. Et le machisme en politique ».

L'équation de la parité dans la future Commission

« JUNCKER cherche ses dames pour la Commission » (**Le Figaro** du 11 juillet), « Commission : les femmes pour la parité » (**L'Humanité** du 11 juillet), « Jean-Claude JUNCKER cherche femmes désespérément » (**L'Opinion** du 17 juillet)... Jean-Claude JUNCKER, le nouveau président de la Commission européenne, a demandé le 10 juillet 2014 aux gouvernements nationaux de proposer plus de femmes dans le prochain collège de commissaires. Cette initiative a été poussée par l'envoi d'une lettre de la part des femmes de la Commission européenne sortante demandant la présence « d'au moins 10 femmes » dans son équipe de 28 personnes, contre 9 actuellement. **Libération** du 17 juillet souligne que dans l'état actuel des candidatures et le « champ de bataille des nominations », « il n'y a que trois femmes sur 28 commissaires »... Selon le site du **Point** (16 juillet), « le Parlement n'approuverait pas une Commission dont les femmes ne représenteraient pas au moins 40 % des commissaires ». Signalons qu'à l'heure où nous bouclons, plusieurs médias signalent que la France pourrait pousser Elisabeth GUIGOU (photo) au poste de chef de la diplomatie européenne.



Egalité dans la vie personnelle et sociale

La loi française sur le voile intégral validée par la CEDH



Suite à la plainte d'une jeune musulmane française déposée le 11 avril 2011, la **Cour européenne des droits de l'homme** (CEDH) a validé la loi française sur le voile intégral - qui a fait couler beaucoup d'encre dans ces pages - avec cependant quelques réserves (raisons sécuritaires, islamophobie...). La CEDH s'est refusée à une large majorité, mardi 1^{er} juillet, à condamner la France à la demande d'une femme qui portait un voile islamique. La Cour siégeait en « Grande chambre », c'est-à-dire en assemblée

plénière des 17 juges qui représentent les 47 pays du **Conseil de l'Europe**. Son arrêt est définitif. La Cour de Strasbourg ne valide pas pour autant la loi française qui interdit le port du voile intégral. Au contraire, elle émet des réserves d'importance, mais dans ce cas précis, elle estime qu'il faut laisser aux Etats « une large marge d'appréciation ».

Les médicaments soigneraient mieux les hommes que les femmes

« *Les médicaments soignent mieux les hommes que les femmes* » selon une enquête publiée par le magazine **Science et Vie** dans son nouveau numéro du mois de juillet. Pour le mensuel, il existe bel et bien une distinction entre les deux sexes dans ce domaine. Selon **Sciences et Vie**, « *les travaux des biologistes (...) offrent à cette question une dimension insoupçonnée. Ils démontrent qu'hommes et femmes sont différents au plus profond d'eux-mêmes* ». Mais ils et elles restent égaux bien sûr ! **Les Nouvelles News** analyse l'information le 21 juillet : « *retour sur une exclusivité qui n'en est pas une. Et sur les exagérations de la presse* »...



Les interruptions volontaires de grossesse en 2012

La **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques** (DREES) publie « Les interruptions volontaires de grossesse en 2012 » (**Études et Résultats**, n°884, juin 2014). Selon les auteures de l'étude (Annick VILAIN, avec la collaboration de Marie Claude MOUQUET), « *en 2012, près de 219 200 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en France, dont 207 000 en Métropole. Leur nombre est relativement stable depuis une dizaine d'années, avec des fluctuations à la hausse ou à la baisse. Il a baissé en 2011 (209 000) et en 2012 par rapport à 2010 (213 000)* ».



[Retrouver le dossier sur le site du ministère de la santé](#)

La CLEF salue le soutien de Bruxelles à l'aide au développement concernant l'avortement

Dans un communiqué du 30 juin, la **Coordination française pour le Lobby européen des femmes** (CLEF) se félicite de la décision de la **Commission européenne** et de la fin de non-recevoir qu'elle a opposé à l'initiative citoyenne européenne « One of Us » (Un de nous) qui réclamait l'interruption des crédits européens finançant le recours à l'avortement dans les pays en développement. La Commission marque une fois de plus sa différence par rapport aux Etats-Unis, autre grand pourvoyeur de l'aide au développement dans le monde, où l'avortement est indésirable dans les financements du développement, souligne la **CLEF**.

« Nous sommes à la mairie, en robes avec nos bouquets »

Libération publie le récit de Jeanne et Maiwen, un couple de femmes qui a choisi la procréation médicalement assistée pour devenir mères (synthèse du 28 mai). Après avoir tenté une insémination avec donneur (la deuxième) à Liège, « *Maiwen, qui guettait les premiers signes d'une grossesse, sous le regard attentif de Jeanne, ne semblait pas y croire* ». Et c'est malheureusement encore raté... Le troisième épisode raconte alors la tristesse de ce nouvel échec, puis le mariage des deux femmes... « *Moi, la militante* », explique Maiwen, « *j'ai réussi dans la douceur et le respect à réunir autour d'une même table grands opposants et fervents défenseurs de la loi sur le mariage pour tous. Chacun poursuivra la soirée en échangeant ses points de vue, en faisant un pas vers l'autre, comme au cours d'une banale réunion de famille au sein de laquelle le respect est une valeur inaliénable. La photo de cette improbable famille, c'est celle de notre mariage* ».



Vivement la Coupe du monde féminine !



On relèvera plusieurs sujets dans nos journaux en lien avec la récente coupe du monde de football. Sous le titre « *Les femmes ne se footent pas du Mondial* », **Le Soir** du 25 juin s'était penché longuement sur l'engouement des supportrices belges pour l'équipe des « diables rouges » et la coupe du monde. Chez nos voisins une jeune supportrice belge (photo), a ensuite été repérée par les médias dans les tribunes des stades au brésiliens déclenchant outre Quiévrain un bruit considérable dans la presse et sur le Web... Nous émettrons des doutes sur un quelconque effet positif sur la parité et l'égalité... **Le Figaro** du 10 juin lui a étudié la stratégie des concurrents de **TF1** pour « *séduire les femmes* », admettant que le foot reste une affaire d'hommes. Autre pièce à apporter au dossier des relations entre les femmes et le football, **L'Humanité dimanche** du 26 juin : « *C'est le foot qui n'aime pas les femmes, et non l'inverse* ». L'hebdomadaire rapporte la brillante chronique de Bryony GORDON publiée dans le **Daily Telegraph** fustigeant le sexisme du milieu... **Le Canard enchaîné** du 16 juillet enfin, annonce la création d'une équipe de football mixte à l'**Assemblée nationale** où joueront par exemple François BAROIN, Luc CHATEL, Barbara POMPILI ou Marie Arlette CARLOTTI. Cette équipe inédite affrontera, le 10 septembre prochain, le **Variétés club de France** au profit des enfants de l'hôpital Necker. Impossible de conclure ce sujet sans revenir sur la décision de l'**International Football Association Board** (IFAB) qui autorise le port du voile pour les joueuses à compter du 1^{er} juillet (synthèses des 27 juillet 2012 et 24 juin 2013). « *Le foot tente le coup du foulard* », titrait **Libération** en avril dernier en reportage en région parisienne, « *où des joueuses demandent à conjuguer sport et convictions* ». Mais, alors que la planète avait les yeux rivés sur la phase finale de la Coupe du monde au Brésil, la Coupe du monde féminine de 2015 se prépare au Canada (synthèse du 7 janvier).

Lutte contre les violences

« Violences sexuelles et autres violences faites aux femmes »

« *Les violences, qu'elles soient psychologiques, physiques ou sexuelles, ne font souvent que reproduire des violences répétées subies dans l'enfance. Il faudrait par conséquent améliorer le repérage et la prise en charge des enfants victimes de maltraitances pour éviter la reproduction transgénérationnelle de la violence sous toutes ses formes. Les violences sexuelles touchent les enfants, les femmes et dans une moindre mesure les hommes* ». **Médecine** (volume 10, numéro 6, Juin 2014) consacre une méta-analyse de 65 articles (22 pays) aux « *Violences sexuelles et autres violences faites aux femmes* ».

Proposition de loi relative à la lutte contre le système prostitutionnel

De très nombreuses réactions à signaler suite à la fin des travaux de la **commission spéciale sénatoriale** chargée d'examiner la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la lutte contre le système prostitutionnel (voir page 3). « *Prostitution : le rejet de la pénalisation des clients ravive les divergences* », résumant les **Actualités sociales hebdomadaires** (ASH) du 11 juillet : « *mesure-phare de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale en décembre dernier, la pénalisation des clients de prostituées a été supprimée par la commission spéciale du Sénat sur ce texte, ravivant l'opposition entre partisans et détracteurs de cette disposition* ». Entre le 8 et le 12 juillet l'ensemble des journaux nationaux s'empare alors du sujet (plus d'une vingtaine d'article dans notre revue de presse). On signalera l'entretien accordé le 11 juillet à **Libération** par Najat VALLAUD-BELKACEM (photo), la ministre en charge des droits des femmes qui se déclare pour la pénalisation du client. Najat VALLAUD-BELKACEM estime que l'« *on ne combattra pas le système si on*



laisse la demande se développer ». Ce que la ministre confirme dans **Le Figaro** du même jour : « *pour être pleinement efficace, je soutiens que la loi devra prendre en compte la nécessité de réduire la demande, et donc responsabiliser les clients. On ne peut pas faire comme s'ils n'étaient pas des acteurs du système* ». « *Le combat continue pour un texte équilibré et efficace contre le système prostitutionnel et les réseaux de la traite* », indique Najat VALLAUD-BELKACEM. Le 9 juillet, Marie-George BUFFET (photo) publiait un communiqué titré « *Le Sénat doit débattre de la loi contre le système prostitutionnel !* ». Selon la députée communiste, « *la commission spéciale mise en place au Sénat sur la loi contre le système prostitutionnel a choisi d'en évacuer la pénalisation du client. Il s'agit d'un profond recul sur la nécessité de s'en prendre réellement à un système constituant une violence à l'égard des femmes* ». Le même jour **Osez le féminisme !** regrette « *profondément la suppression du volet concernant la pénalisation du client* ».

Recensement et les chiffres clés des violences faites aux femmes en Ile-de-France

Suite à la présentation de l'état des lieux des données chiffrées existantes sur les violences subies par les femmes dans la région d'Ile-de-France le jeudi 10 juillet (synthèse du 9 juillet), le **Centre Hubertine Auclert** (conventionné par notre ministère) a mis en ligne sur son site le recensement et les chiffres clés des violences faites aux femmes en Ile-de-France. Ce travail a été mené par l'Observatoire régional des violences faites aux femmes, intégré au Centre Hubertine.

[Retrouver les documents sur le site d'Hubertine](#)



« La cause d'Awa, grandie par ses fils »

« *Elle arrive en France le jour de ses 20 ans, pour retrouver un mari épousé au Sénégal. Son fils naît dix mois plus tard. « J'étais toute seule avec mon bébé. » Son mari la frappe. A 18 mois, leur petit Abdou montre des signes d'hyperactivité. « Il a baigné dans la violence de son père. » Il entre en maternelle à 3 ans. Elle rêvait de suivre une formation dans la petite enfance, elle travaille comme aide à domicile. 9 heures-15 heures, c'est pratique : « Chez moi, je faisais tout, le ménage, l'enfant, la cuisine, tout. Je rentrais, je n'avais pas le temps de me déchausser. » Son mari, à qui elle demande de l'aide, lui fait la leçon : « Ici, en France, ce sont les femmes qui font l'éducation des enfants. » Lui s'occupe à l'extérieur* ». **Le Monde** du 19 juillet poursuit sa série d'été « *La cause des mères* », dans laquelle l'écrivaine Marie DESPLECHIN donne la parole à « *six de ces héroïnes ordinaires* », avec le témoignage d'une femme sénégalaise, mère de trois garçons, victime de violences conjugales, qui, après avoir renvoyé son aîné au pays, « *prend à bras-le-corps le sort de ses deux autres fils* ».

Violences faites aux femmes et réactions sexistes

On ne croyait pas en arriver là ! « *Pourquoi les agressions sexuelles sont plus nombreuses en été* » : ce titre de **20 Minutes** fait craindre le pire, soulignent **Les Nouvelles News** le 7 juillet. « *Et le pire arrive* ». Suite au viol de deux jeunes femmes à Argelès-sur-Mer dans les Pyrénées orientales le quotidien gratuit laisse entendre que les coupables de cette



augmentation des viols sont les victimes elles mêmes : « *c'est surtout que les victimes potentielles adoptent plus facilement des comportements dits « à risque* », assure **20 Minutes** qui pointe en particulier chez les femmes les « *tenués légères* », la consommation d'alcool ou les sorties tardives ! Une autre affaire a troublé le département : une jeune femme, qui affirmait avoir été violée en plein jour à Perpignan fin juin, a avoué avoir menti. Le procureur de la République a annoncé son intention de classer l'affaire sans suite au vu de l'expertise du psychiatre qui a conclu à une abolition du discernement de la jeune femme, quand seul l'avocat de celle-ci tentait un début d'explication. Evoquant un « *mal-être de l'enfance* » et « *une grande souffrance* » liée à un viol que Lola aurait subi à l'âge de 12 ans par le frère plus âgé d'une copine et deux des amis de ce dernier, explique **L'Indépendant** du 19 juillet. « *Déception, incompréhension, sidération, colère, indignation, sentiment de manipulation... Face au silence, internet et les réseaux sociaux se sont déchaînés afin de dénoncer « le » mensonge. Oubliant presque qu'ils avaient aussi vite embrassé la cause* », souligne le quotidien régional.

« Quand est-ce qu'il a arrêté de vous traiter comme une princesse ? »

Sous le titre « *Violence conjugale: aucune femme n'est à l'abri, même les princesses Disney* », le **Huffington Post** présente le 11 juillet la campagne de l'artiste Saint Hoax « *Happy never after* » (« *Ils ne vécurent jamais heureux* »). « *When did he stop treating you like a princess ?* » (« *Quand est-ce qu'il a arrêté de vous traiter comme une princesse ?* »), voilà ce que l'on peut lire en grand sur les affiches de cette campagne de sensibilisation contre les violences faites aux femmes. Saint Hoax propose sur son site plusieurs autres séries comme par exemple « *Princest Diaries* » (Journaux intimes de Pr'inceste), pour rappeler que près de la moitié des mineur-e-s violé-e-s le sont par un membre de leur famille.



[Retrouver les campagnes de Saint Hoax sur son site](#)

En Inde la société civile s'interroge sur « la culture du viol »



Reprenant des titres de la presse indienne, **Courrier International** du 17 juillet se demande « *comment expliquer la culture du viol en Inde* ». En décembre 2012, un viol collectif avait traumatisé l'opinion publique indienne, rappelle l'hebdomadaire (synthèses des 7, 22 janvier et 14 mars 2013). Depuis, des crimes contre les femmes font régulièrement la une des journaux. La société civile s'interroge sur les moyens d'en finir avec ce qui est parfois présenté comme une épidémie. Sous le titre « *Viol : ces médias étrangers qui en font trop* » (synthèse du 8 avril 2013), « *Courrier* » propose un « *contrepoint* » : « *les journalistes cèdent souvent au sensationnalisme et aiment expliquer que les Indiennes vivent l'enfer, alors que beaucoup d'entre elles font changer les choses* ». (Illustration : © *Courrier International - Dessin de Boligán, paru dans El Universal, Mexico*).

Culture, communication

Les Terriennes défendent la mixité des métiers

La dernière émission avant l'été des Terriennes sur **TV5 Monde** (synthèses des 3 juin 2011, 23 octobre 2012, 22 octobre 2012 et 28 mai 2014) était consacré à la valorisation de la campagne sur la mixité des métiers (synthèse du 9 juillet, lire page 1). L'émission a été diffusée le week-end du 19 juillet sur l'ensemble des chaînes de **TV5 Monde**, et est accessible sur le site internet des Terriennes. Sous le titre « *Une campagne à l'assaut de ces nombreux métiers peu mixtes* », l'équipe du site propose un article de fond sur cette campagne de communication à l'initiative du gouvernement français et de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), destinée à briser les clichés sur des professions souvent victimes de stéréotypes liés au genre.



[Retrouver l'émission sur le site de TV5 Monde](#)

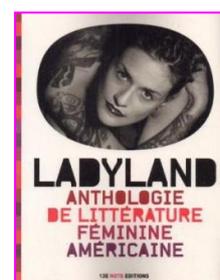
Féminisation de la tranche matinale de France Inter



« *Une antenne plus féminine... France Inter prépare sa mue pour la rentrée. Fer de lance de sa grille, la matinale pilotée par Patrick COHEN accueillera trois femmes à partir du 25 août* », annonce **Le Parisien** du 27 juin. « *On ne change pas les fondamentaux mais nous avons envie de faire venir des talents féminins* », confirme le présentateur qui présente au journal les missions de Rebecca MANZONI, Léa SALAME et Charline VANHOENACKER (photo).

Quelques livres pour l'été...

Comme chaque année nous publions une petite sélection de livres pour bronzer intelligent-e. Nous avons loupé l'année dernière « *Les femmes qui pensent sont dangereuses* » de Stefan BOLLMAN (Collection Reportages chez **Gründ**), « *25 destins de femmes qui ont marqué le cours de l'Histoire* ». Parmi les parutions plus récentes signalons en particulier « *Chaque matin, je me lève pour changer le monde* » de Florence MONTREYNAUD. Du MLF aux Chiennes de garde, Florence MONTREYNAUD revient sur 40 ans de féminisme : « *elle veut changer le monde, rien de moins ! Féministe, elle veut la fin du machisme, ce système d'injustices et de violences fondé sur la haine du féminin* ». **Le Monde** du 27 juin attire notre attention sur « *Le Roman de Louise* » d'Henri GOUGAUD chez **Albin Michel** (selon le quotidien du soir, l'auteur « *retrouve une flamboyance hugolienne pour évoquer la révolutionnaire* »). Sous le titre « *On ne naît pas homme* », **Libération** du 10 juillet annonce la publication de « *Une histoire sans les hommes est-elle possible ? Genre et masculinités* » sous la direction de Anne-Marie SOHN (**ENS Editions**). Enfin, **L'Humanité** du 3 juillet signale « *Ladyland. Une anthologie de littérature féminine américaine* » (**13^e Note Editions**), « *vingt-cinq récits, pour la plupart autobiographique (...) disent avec force et sans retenue leur condition dans la marge sexuelle et sociale* »... Bonnes vacances à celles et ceux qui partent et bon courage aux autres...



Le retour de Florence Foresti

Figure incontournable de la scène humoristique, Florence FORESTI fait la une de **Télérama** du 10 juillet. Dans l'entretien, elle donne sa vision de la féminité et de la séduction et explique que dans son prochain spectacle, qui sera un peu plus profond qu'à ses débuts, elle « *aborde des sujets plus noirs, comme la mort, et, bien sûr, la condition féminine. L'image des femmes, ce que l'on veut les forcer à être* ». L'humoriste égratignait déjà les « *potiches* » dans ses précédentes prestations, cette fois-ci le ton est donné : Florence FORESTI se revendique féministe : « *oui, je suis féministe. Fervente. Ce n'est pas un gros mot que je sache !* ». Allez, à propos de féminisme et d'humour, on en profite pour tacler Olivier DE BENOIST qui, jusqu'ici, avait été épargné dans ces pages (et pourtant... NDC). **Le Figaro** du 8 juillet consacre un article au « *tombeur de ces dames* » (sic), un « *drôle de machiste* », selon le quotidien, qui « *malmène sans complexe la gent féminine* ». Sans commentaire.



Bande dessinée : la revanche des filles

Libération du 5 juin signalait le tumblr **héroïNES**, un site qui constate que les héros de BD « *ont constitué nos premières lectures d'enfant* », « *marqué nos imaginaires* », « *servi de modèles, de repères et d'inspirations* ». « *Comme tous les personnages de fiction* », souligne **héroïNES**, « *ils ont contribué à construire notre rapport au réel, aux autres, au monde. Un rôle primordial et essentiel qui est très majoritairement tenu par des héros masculins. Force est de constater, en effet, que dans la foule des personnages de BD, les héroïnes sont rares. Et de proposer, par l'inversion, cet effet de négatif très puissant qui permet de rendre flagrant des éléments qu'on ne percevait même plus* ».

<http://hero-ine-s.tumblr.com/>



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>